



Chaussée de Houffalize, 1
B-6600 Bastogne

Secrétariat du Conseil d'Administration

Agent traitant :

Annick QUEVRIN – Secrétaire des Organes

Téléphone :

Tél : 063/55.90.12

GSM : 0497/75.89.17

Adresse e-mail :

annick.quevrin@vivalia.be

*A l'attention des Communes et Provinces associées et
de leurs représentants*

Bastogne, le 24 mai 2023

Concerne : Convocation à l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale Vivalia du mardi 27 juin 2023 et invitation à la réunion d'informations du mercredi 7 juin 2023 (en visioconférence), préalable à l'Assemblée générale.

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée générale ordinaire de VIVALIA qui se tiendra le **mardi 27 juin 2023 à 18h30** - au Centre Universitaire Psychiatrique, Centre social, Route des Ardoisières 100 à 6880 BERTRIX.

Le Conseil d'administration réuni le 23 mai 2023 a validé l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du mardi 27 juin 2023 ainsi que le principe de l'organisation préalable d'une réunion d'informations le mercredi 7 juin 2023 par visioconférence.

L'ordre du jour complet vous a été transmis par mail. En sus, un exemplaire papier reprenant l'ensemble des documents sera déposé à l'attention de la Direction générale de votre Commune/Province.

Conformément à l'article L1523-13 §1^{er} du CDLD et à l'article 24 des statuts de l'Intercommunale, les membres des Conseils communaux et provinciaux intéressés, ainsi que toutes personnes domiciliées sur le territoire des communes/provinces associées peuvent assister à l'Assemblée générale en qualité d'observateur, sauf lorsqu'il s'agit de question de personne.

En outre, conformément à l'article L1532-1 § 2 al. 2 du CDLD et à l'article 35 des statuts de l'Intercommunale, une séance du Conseil d'administration ouverte au public se tiendra au même moment que l'Assemblée générale ordinaire, au cours de laquelle le rapport de gestion et éventuellement le rapport d'activités seront présentés.

Une réunion d'informations préalable à l'Assemblée générale sera organisée le mercredi 7 juin 2023 à 18H30 en vidéoconférence via l'application Cisco Webex Meeting (voir explications dans le courrier annexe).

A l'issue de l'Assemblée générale, nous partagerons une collation en toute convivialité. Merci de confirmer votre participation par retour de mail à l'adresse SCA@vivalia.be avant le **20 juin 2023 au plus tard**.

Par avance, je vous remercie pour l'attention et la suite qu'il vous plaira de réserver à la présente et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Yves PLANCHARD
Président

